



## Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère

Maison des Sports  
Rue du Faubourg Montbel  
48000 MENDE

Contact : [cds48@speleo-lozere.com](mailto:cds48@speleo-lozere.com)  
<http://speleo-lozere.com/>



Fédération Française  
de Spéléologie

### Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration du Jeudi 8 juin 2017

Présents : cf. Liste émargement. 7 présents, 3 excusés.

#### à l'ordre du jour :

- **le point sur l'organisation du Causseard :**

L'annonce pour Spelunca est partie (en urgence avant le bouclage), reste à finaliser et valider l'annonce pour diffuser à toutes les listes spéléos.

boisson avec étiquette causseard Ok pour le vin, pas la bière. Logo Hips à envoyer à Roger.

Tee shirt 200 à 10 € + couleur différente pour le Team.

Gobelets : 200 CDS + 200 Causseard

Autocollant : idem.

Roger : la Com Com de Langogne nous prête des BARNUM : 4 barnum de 60 m2 5m x 12 m pour 80 € (240 m2) → 240 personnes + 40 tables de 2m x 80 + 240 chaises gratuitement. 100 sur place. Roger Ok avec son camion 19t.

+ 1 barnum de la mairie de Mende (perso Thierry Bertrand)

Manque tables pour 100 personnes. Cf. Ste Enimie Thibault

WC sec de Détours du Monde.

- validation du **nouveau logo du CDS48** (Pierre vous a envoyé les propositions) : OUI.
- Le point sur le **bulletin du CDS pour le Causseard**. Réédition des 2 premiers bulletins (scan). Ok pour un Bulletin du CDS n°3 (le retour)
- Modalités de validation du CR de l'AG, date de la prochaine AG : OK, en décembre.
- Le point sur la trésorerie : en attente du changement de banque  
+ 2500 € sur le compte = premier versement du BRGM.
- Validation du CR du dernier de CA (4 mai 2017) : validé
- **échanges de mails avec le SCL** → la position officielle du CDS reste de ne pas prendre partie dans des affaires de contentieux entre un club et ses anciens membres. Nous n'avons ni la légitimité, ni les éléments nécessaires pour juger.
- Aude : demande d'une aide financière du CDS pour les spéléos désireux de se former (stage de perfectionnement) Ok : le CDS verse 33 % (1/3) et le TNT verse 1/3. Le dossier de demande de subvention au CNDS présentait ce volet « formations » avec demande d'aide financière.

Fin du CA